

### Extraits concernant « Epiménide le menteur »

Les antinomies ne sont que de simples sophismes pour la résolution desquels il est inutile de procéder à une réforme de la logique. Il suffit de veiller à ce que les phrases et les termes employés aient un sens et le gardent.

Nous n'avons pas l'intention de refaire ici l'histoire de la découverte des paradoxes logico-mathématiques ni de les étudier tous. Ceci d'ailleurs serait à la fois impossible et inutile. Impossible parce qu'on peut les fabriquer à volonté : le schéma du paradoxe est en effet fort simple c'est celui de la *causa sui* ; ou, mieux du suicide. Inutile parce que justement ils sont presque tous construits d'après le même schéma.

Le paradoxe du menteur peut-être présenter sous deux formes différentes :

- a) celle que nous avons citée au début de ce travail (Epiménide) et que certains auteurs estiment imparfaite, et
- b) sous la forme simplifiée et condensée, forme parfaite selon les mêmes auteurs : Si je dis que je mens, dis-je la vérité ou un mensonge ?

Ces deux formes, en effet, ne sont pas équivalentes. C'est tout ce qui rend leur étude comparative particulièrement instructif. Aussi allons-nous les étudier toutes les deux.

Le menteur se présente comme un jugement antinomique typique : la vérité de la proposition affirmée entraîne, en effet, sa fausseté ; et sa fausseté entraîne, à son tour sa vérité.

En fait, sous aucune de ces formes, le menteur n'est-il un jugement antinomique. Mais - et c'est là le point important - la raison pour laquelle sa prétention à l'antinomie doit être récusée n'est pas dans les deux cas la même : L'Epiménide est un jugement contradictoire, un contre-sens ; le "je mens" n'est pas un jugement du tout.

Pour l'analyse correcte de l'Epiménide, il faut tenir compte :

- 1- du sens du jugement prononcé par Epiménide
- 2- du fait que c'est Epiménide qui le prononce

#### 1. Le sens de jugement

En disant tous les Crétois sont menteurs Epiménide ne veut pas il est clair donner une appréciation morale du caractère des Crétois. Si tel était en effet le sens de son assertion la majeure "tous les Crétois sont menteurs" jointe à la mineure "Epiménide est (je suis) un Crétois" entraînerait la conclusion "Epiménide est (je suis) un menteur" et le raisonnement s'arrêterait là comme il s'arrêterait si Epiménide disait "tous les Crétois sont des braves", ou des poltrons, d'honnêtes gens ou des voleurs. La conclusion, vraie ou fautive, serait parfaitement légitime et aucunement paradoxale ; en effet on peut être un menteur et l'avouer sans cesser de l'être.

Pour qu'il y ait paradoxe pour que le raisonnement d'Epiménide puisse progresser ou plus exactement pour qu'il ne puisse pas s'arrêter, la phrase "tous les Crétois sont menteurs" doit vouloir dire autre chose ; beaucoup plus. Elle doit signifier "tous les Crétois mentent toujours", ce qui - le terme mentir étant pris dans le sens strictement logique - et équivalent à "tous les jugements - ou toutes les assertions - prononcés par un Crétois sont faux". Donc Epiménide veut

dire "tous les jugements, ou toutes les assertions des Crétois sont faux". Remarquons bien que cette assertion qui affirme la fausseté générale ou essentielle tous les jugements des Crétois est en elle-même, qu'elles soient vraies ou fausses, un jugement formellement inattaquable. Si Épiménide n'était pas un Crétois, mais un Athénien ou un Thébain, la phrase : "Épiménide l'Athénien dit : « tous les Crétois jugent toujours faux" ne serait aucunement paradoxale. Sans doute serait-ce une assertion fautive : même le Dieu tout-puissant de Descartes ne pourrait pas créer un être qui se tromperait toujours. Mais cette fausseté serait matérielle ; non formelle.

## 2. le fait que le jugement est prononcé par Epiménide.

La situation change et se corse du fait qu'Épiménide est lui-même un Crétois. La majeure "tous les Crétois etc" jointe à la mineure "Épiménide est Crétois" entraîne la conclusion "Épiménide ment toujours", c'est-à-dire "tous les jugements, ou toutes les assertions d'Épiménide sont fausses".

Prise à son tour comme majeure, cette conclusion, jointe à la mineure "l'assertion : tous les Crétois etc. est une assertion d'Épiménide", entraîne comme conséquence : "l'assertion : "tous les Crétois, etc..." est fautive". Ce qui équivaut à dire tous les Crétois ne sont pas menteurs = il n'est pas vrai que les Crétois soient tous des menteurs = les assertions des Crétois ne sont pas toutes et nécessairement fausses.

Il s'ensuit qu'il y a des Crétois qui disent la vérité, et que certains jugements prononcés par des Crétois sont (ou peuvent être) vrais. il ne s'ensuit pas que les Crétois disent toujours la vérité, et que tous les jugements, ou toutes les assertions des Crétois soit vrais.

Aussi ne pouvons-nous nullement en conclure qu'Épiménide soit justement un Crétois véridique, et que le jugement question, à savoir son assertion que "tous les Crétois, etc." soit une assertion vraie.

Bien au contraire : cette assertion étant très certainement fautive, Épiménide, quoi qu'il en soit des autres Crétois, est, lui, très certainement un menteur. Et c'est là la seule conclusion que l'on puisse en tirer de son assertion.

Quelques remarques encore. La proposition : "Épiménide le Crétois dit : ""tous les Crétois sont menteurs et très certainement fautive, car, ou bien les Crétois ne sont pas tous (et toujours) menteurs, ou bien il est faux qu'Épiménide l'ait dit. En effet, s'il était vrai que tous les Crétois mentaient toujours, Épiménide le ne le dirait pas. Bien plus, il ne pourrait pas le dire. Ou alors il ne serait pas un Crétois.

Ainsi l'assertion composite "Épiménide dit, etc" est-elle toujours fautive, parce qu'elle contient des membres incompatibles, qui ne peuvent être vrais à la fois. Aussi est-ce une plaisanterie ; un sophisme ; un contre-sens. Ce n'est, d'aucune façon, une antinomie.

Le jugement : "tous les Crétois" etc... est en quelque sorte interdit à Épiménide. Il ne peut pas le prononcer, ou, si l'on préfère, dans sa bouche il se pervertit et devient un contre-sens. Le cas n'est nullement unique ; si quelqu'un nous disait : "Le navire sur lequel je me suis embarqué a péri avec tout son équipage", nous pourrions et devrions mettre en doute soit la vérité de l'assertion, soit la

véracité de son auteur. Étendre ce doute à la validité des lois de la logique nous paraîtrait toutefois exagéré. Il nous semble que l'on a pas assez remarqué le fait curieux, étrange même, mais nullement incompréhensible ni contradictoire, qu'il y a certaines assertions qui ne peuvent pas - valablement - être faites ; que certains verbes ne peuvent pas se conjuguer à la première personne. Ainsi on ne peut pas dire - valablement- "je me tais" ; "je suis absent" ; "je suis mort". Pas plus que l'on ne peut raisonnablement dire "je mens". Ou "je me trompe". Ou "je nie".

L'assertion "je mens" n'est cependant pas entièrement semblable au "je me tais" et "je suis mort". Elle n'est pas un contresens comme celle-ci. Elle est un non-sens. En effet, ainsi que - après beaucoup d'autres - l'a très bien reconnu Bertrand Russell, la phrase, prise à la lettre, ne signifie rigoureusement rien. Et c'est pour cela qu'elle n'est ni vraie, ni fausse. Le "je mens" n'est pas un jugement.

Sans doute, lorsque nous entendons quelqu'un dire "je mens", nous croyons bien avoir affaire à une assertion comme les autres ; c'est toutefois une erreur dont la source git dans le fait que, généralement parlant, le langage n'exprime notre pensée que d'une manière imparfaite, et surtout incomplète. Les mots que nous prononçons, les phrases que nous entendons, ne prennent leur sens plein et entier que dans et par le contexte ; nous ne disons - ni n'entendons - pas tout. Aussi avons-nous l'habitude de reconstituer et de compléter le sens de ce que nous entendons. Or, nous avons l'habitude de parler pour dire quelque chose, d'entendre des phrases qui ont un sens, ou du moins qui veulent en avoir un. Aussi rien ne nous est-il plus difficile que d'appréhender un non-sens : nous mettons un sens partout où il y en a pas.

Lorsque nous entendons quelqu'un dire "je mens", nous interprétons donc, soit en prenant le présent pour un passé, dans le sens de "j'ai menti" soit, en complétant, comme voulant dire "je mens quelquefois", ou même "habituellement" ; ce qui peut être vrai ou faux mais dans tous les cas est un jugement parfaitement correct ; soit enfin, comme exprimant un jugement de nécessité : "je mens toujours", ce qui amène un contre-sens, exactement comme dans le cas de l'Epiménide que nous venons d'analyser. Mais ce n'est pas cela que le "je mens" prétend signifier. Il prétend, en effet, ne s'étendre ni au passé, ni à l'avenir, mais se confiner au présent. Le "je mens" tout pur et tout nu prétend vouloir dire "je mens en ce moment" ; "c'est en ce moment que je fais une assertion fausse". Ou encore

"l'assertion que je fais en ce moment est fausse". Or, ainsi que l'a très bien vu Bertrand Russell le "je mens" nous abuse ; sa prétention est insoutenable, car l'assertion qu'il déclare fausse n'existe pas.

Une comparaison avec le "je dors" ou "je suis mort" permet, nous semble-t-il, d'élucider la situation.

Lorsque je dis "je dors", "je suis mort", je dis quelque chose que l'on peut objectiver "X dort", "X est mort". Ce sont là des assertions véritables : quelque chose est dit de quelque chose : un prédicat est affirmé d'un sujet. Mais lorsque je dis "je mens" l'objectivation donne : "l'assertion Y que je fais X en ce moment, est fausse". Ce qui peut avoir un sens, et donc, être vrai ou faux si, en ce moment, X fait réellement une assertion. Mais si X n'en fait pas, l'affirmation de fausseté ne porte sur rien ; la phrase n'a pas de sujet. À la place du sujet se trouve un vide ; ou encore on pourrait dire que notre phrase possède un sujet inexistant. Quelque chose est affirmé de "rien". L'inexistence du sujet n'entraîne pas, immédiatement, le non-sens. Si, par exemple, nous disions que "le roi de France réside à Versailles", mon assertion serait fausse vu qu'il n'y a pas de roi en France, mais elle aurait un sens. De même l'assertion "le jugement prononcé par X est faux" (ou vrai) ou l'assertion : "l'expression écrite sur le tableau noir est fausse" (ou vraie) est fausse même si X ne fait aucun jugement ou si rien n'est écrit sur le tableau ; elle ne devient un non-sens, c'est-à-dire, une signification impossible à réaliser où effectuer que si l'on prétend l'appliquer elle-même, remplir par elle-même le vide de son sujet.

C'est là le cas de l'expression : "je mens".

Ainsi, l'assertion "je dors" possède un prédicat et un sujet. C'est leur liaison qui s'avère impossible. Aussi est-ce un jugement nécessairement faux. Mais l'expression "je mens" n'est pas un jugement ; elle est donc ni fausse ni vraie.

En bref, ainsi que l'a bien vu B. Russell, tout jugement doit avoir un sujet. Aucun donc ne peut être son propre sujet.

On a parfois essayé de contester la valeur de cette règle, et, donc, le caractère de non-sens de l'expression "je mens" ; ainsi on a estimé que la formule : "la phrase que je suis en train de prononcer est fausse" n'est pas plus dénuée de sens que cette autre : "la phrase que je suis en train de prononcer est composée de mots français", expression qui non seulement de toute évidence en a un, mais qui, même, est vraie.

Mais c'est là une erreur : en effet, la proposition : "la phrase que je suis en train de prononcer est composée de mots français" n'est pas son propre sujet ; pas plus que celle-ci : "les mots que je suis en train de prononcer sont des mots français". Elle ne porte pas sur elle-même en tant que proposition ou jugement ; le jugement est porté sur ses composants verbaux ou sur sa forme verbale. De tels jugements sont parfaitement légitimes, aussi légitimes que ce qui porterait sur "les mouvements que je suis en train d'exécuter".

Ce qui empêche l'expression "je mens" d'avoir un sens et d'être un jugement, ce n'est pas la coïncidence temporelle du jugement et de son sujet, c'est la prétention à l'identité des deux ; la prétention de mettre le jugement à l'intérieur de lui-même, à lui faire occuper la place du sujet. Aussi les phrases telles que "je parle", "je chante", i.e. "je suis en train de parler", "je suis en train de chanter" ont-elles une structure parfaitement légitime et un sens parfaitement clair, tandis que la phrase "je dis la vérité" en est aussi dénuée que : "je mens". Car la négation contenue dans la notion de mentir, négation qui jouait un rôle si important dans l'antinomie apparente l'Epiménide - c'est elle, en effet, qui déterminait le contre-sens - n'en joue aucun dans le cas du "je mens".

Bertrand Russell aurait donc eu le droit de maintenir que l'expression : "la phrase que je suis en train de prononcer est fausse" - ou vraie - ne nous donne qu'une illusion de sens. Elle le fait d'autant plus facilement qu'elle est plus longue, et que son début on possède un ; nous le comprenons, comme nous comprenons les mots qui la composent ; nous commençons par comprendre, par nous attendre à ce que ce début se complète et s'achève dans une unité de signification ; et si le début tourne cours, si l'intention ne s'effectue pas, l'impression première persiste néanmoins, et nous trompe.

Les résultats de notre analyse du menteur sont curieux à bien des égards ; on pourrait résumer comme suit :

- aucune des deux formes du menteur est une antinomie ;
- la structure de ces deux formes est essentiellement différente.